



Comité de suivi agenda 21

Le 20 février 2014



L'Agenda 21 de Plélan-le-Grand

Plan Local d'Urbanisme

- 2009** Décision de la commune de s'engager dans l'élaboration d'un Agenda 21 local
- Mars 2010** Formation / sensibilisation du personnel communal et des élus
- Eté / automne 2010** Etat des lieux du territoire et des politiques communales
- Novembre/ décembre 2010** Diagnostic partagé (dont 3 ateliers thématiques)
- 19 février 2011** **FORUM CITOYEN**
- Mars/ avril 2011** Élaboration du programme d'actions
- Avril/ juin 2011** Partage et enrichissement du programme d'actions (dont 3 ateliers thématiques et un atelier PADD)
- 17 avril 2012** **Réunion plénière**
- Depuis fin 2011** Engagement du programme d'actions



Zonage et règlement du PLU



Les grandes orientations

Orientation n°1 : Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Orientation n°2 : Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Orientation n°3 : Développer une économie qui offre des emplois locaux

Orientation n°4 : Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Orientation n°5 : Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Orientation n°6 : Faciliter l'accès à la culture, promouvoir le tourisme et l'identité du territoire

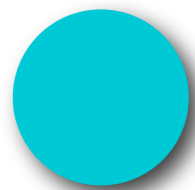
Orientation n°7 : Encourager la citoyenneté et la responsabilisation



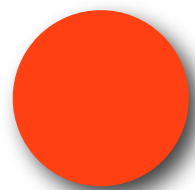
Action réalisée, un peu, beaucoup, pas du tout....



Action réalisée



Action en cours



Action non réalisée

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 1 : Conforter les identités villageoises

- Soutenir les **fêtes de villages** en termes de logistique et de communication ●
 - PMag N°16 : "10 idées pour mieux vivre ensemble"
 - à rattacher à l'action "Création d'un comité des Fêtes"
- Poser une **signalétique "historique"** à l'entrée des villages ●
 - à rattacher à l'action "réalisation de circuits touristiques autour de la notion de petit patrimoine" / 2013
- Réfléchir sur l'idée d'une **fête citoyenne** : réunion de lancement ouverte à Plélan ●

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 2 : Permettre un parcours résidentiel complet aux personnes à faibles revenus

- Fixer à **20 % minimum**, dans le PLU, le nombre de logements locatifs sociaux dans chaque opération d'urbanisme
 - 15 à 20% minimum en fonction des zones à urbaniser
- Promouvoir la construction de **logements de petites tailles (T2-T3) accessibles** en rez-de-chaussée auprès des promoteurs et bailleurs sociaux
 - 12 lgts sociaux dont 6 rez de chaussées "Allées de Plou Iann" & + de 12 lotissement "Les jardins"
- Développer la **politique d'acquisition foncière**
 - CF carte
- **Informers les habitants et les demandeurs de logements** pour obtenir un logement social
 - Mag de sept/oct 2013 + site internet + Tableau récapitulatif des demandes
- Inciter à la création de **logements de tailles différentes** pour favoriser la mixité sociale
 - PADD + Hameau du Fief

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 2 : Permettre un parcours résidentiel complet aux personnes à faibles revenus

- Récapitulatif des demandes de logements sociaux sur la commune :

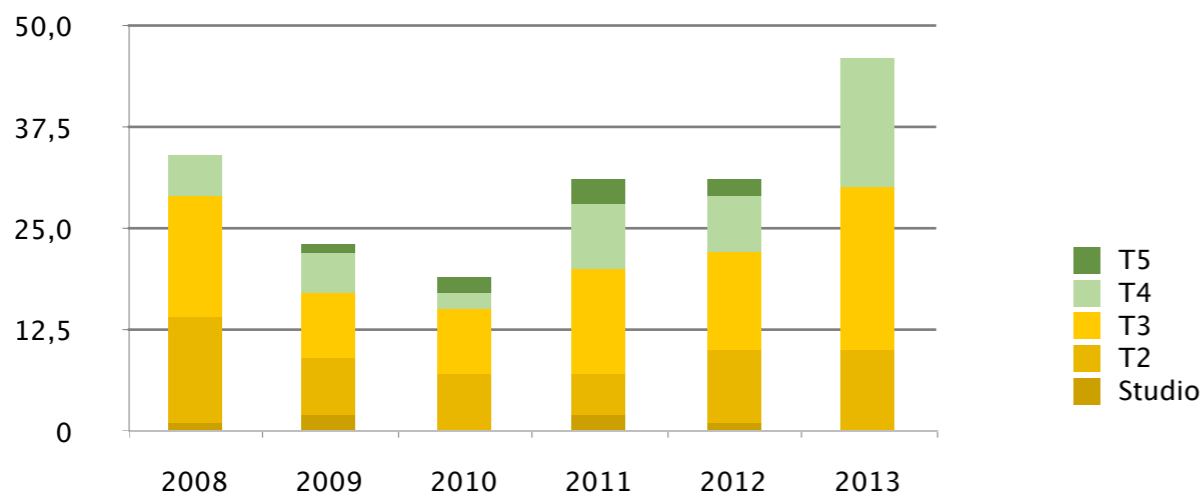
Année	nbre demande	type					situation de famille				Origine	
		Studio	T2	T3	T4	T5	couple	célibataire	divorcé	veuf	Comm Comm	Autres
2008	34	1	13	15	5	0	6	11	14	3	21	13
2009	23	2	7	8	5	1	6	9	8	0	17	6
2010	19	0	7	8	2	2	6	6	6	1	14	5
2011	31	2	5	13	8	3	8	7	14	2	18	13
2012	31	1	9	12	7	2	4	10	17	0	19	12
2013	47	0	10	20	16	0	11	10	26	1	33	14

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

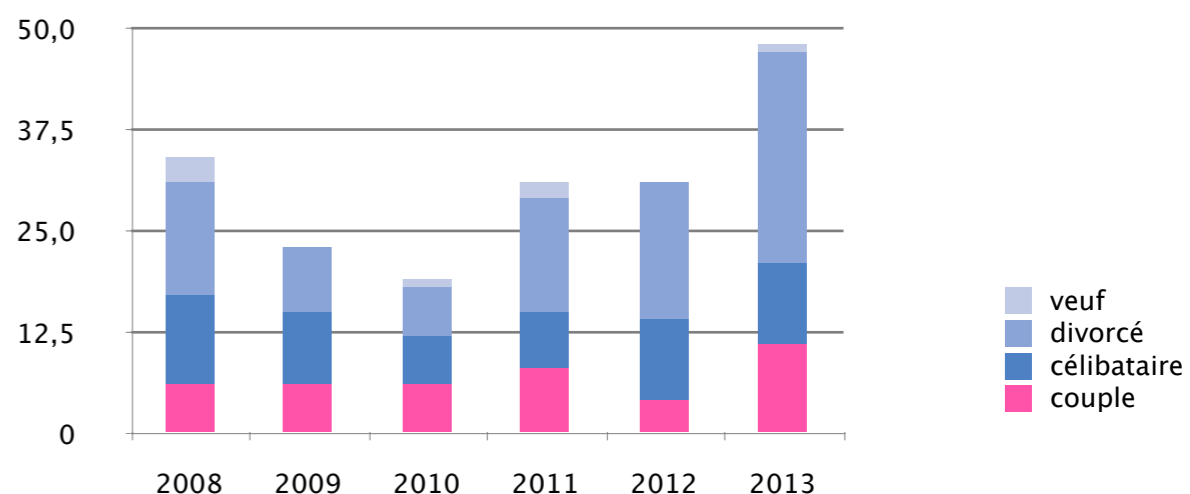
Action 2 : Permettre un parcours résidentiel complet aux personnes à faibles revenus

- Récapitulatif des demandes de logements sociaux sur la commune :

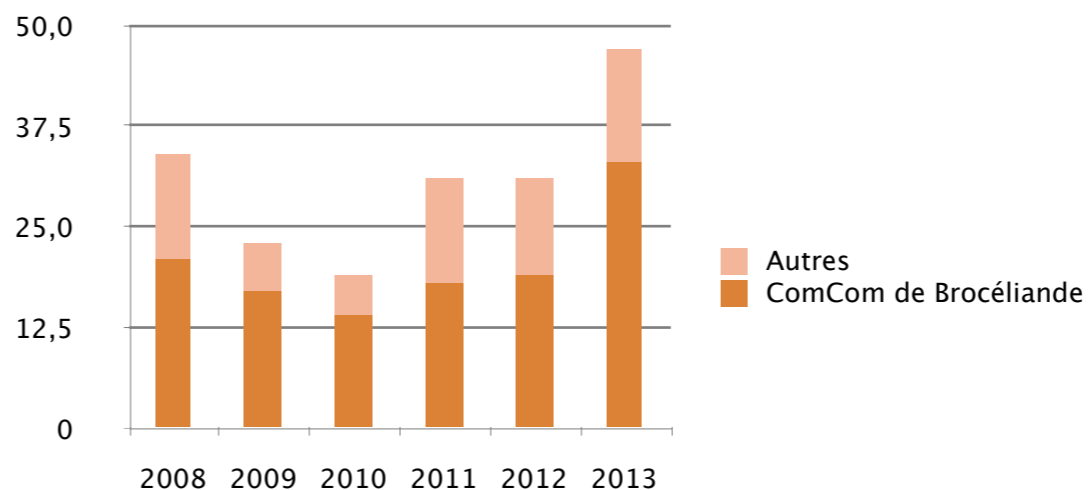
Evolution des demandes de logement sociaux par type de logement



Evolution des demandes de logement sociaux par composition de famille



Evolution des demandes de logement sociaux par origine du foyer demandeur



Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 3 : Proposer des solutions de logements adaptées aux personnes âgées

- Encourager la création de **logements adaptés** pour les personnes âgées dans les programmes futurs 

- *Négociation avec les opérateurs pour que les nouveaux lgts en rez-de-chaussée soient mis en accessibilité*

- Réserver des terrains en **centre ville** pour la **création de logements** en réalisant une mixité sociale 

- Lotissements Allées de Plou Lann + Les jardins

- Inciter la structure privée à créer des places en **maison de retraite** en nombre suffisant 

- Réglementé au niveau du Conseil Général

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 4 : Développer les services aux personnes âgées

- Entrer en relation avec le CLIC de Brocéliande pour **prendre en compte les besoins et les désirs des utilisateurs**
 - 2 ateliers équilibr'âge (2009 & 2014)
 - Relais sur le Clic et ses Services
- Inciter les personnes âgées à **participer au club et aux diverses rencontres associatives**, pour amorcer la mise en place de **lieux d'entraides**
 - par l'adjointe via le Club et le groupe de convivialité
- Lancer un questionnaire auprès de la population pour **évaluer les besoins en terme de services** (aides aux devoirs, gardes, courses, etc.)
 - Partiellement (sur la garderie)
- Réaliser une enquête pour **évaluer les besoins de transport spécifique** (mini-bus ou transport à la demande) et s'approprier le rapport de la CCB sur le projet de service de rabattement
 - Concernait le parcours St Péran vers Plélan et Maxent vers Plélan pour peu de personnes et un coût estimé environ à 40 000 €

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 5 : Mieux accompagner les jeunes

- Étudier globalement **les besoins des jeunes** à partir de l'étude communautaire et en collaboration avec le centre social, voire le CMJ ●
- CMJ / Plateau sportif + projet en cours avec l'ADSCRIP pour évaluation des nouveaux besoins
- Créer dans l'équipement structurant **un espace pour le CMJ, le PIJ et d'accueil des jeunes** ●
- Cf programme *Maison des jeunes et de la vie locale*

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 6 : Développer les infrastructures de loisirs et de sports

- Soutenir le projet de **rénovation de la piscine** auprès de la CCB

- Cf. délibération du 13 sept. 2012

- Etude d'impact économique par la CCB re-budgétée pour 2014

- Aménagement du **plateau sportif**

- - Réalisé en 2012

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 7 : Renforcer les liens intergénérationnels

- Soutenir le groupe de convivialité au Centre Social ●
 - Interventions au quotidien de l'adjointe en charge du volet social
- Conforter le partenariat avec le Caudhem et l'agence départementale, par des formations informatiques notamment, pour réduire la fracture numérique ●
 - De 2011 à 2013 mise en place de 4 séances (initiation + perfectionnement) soit 24 personnes
- S'assurer que le projet d'équipement structurant favorise la mixité des publics ●
 - C'est son principal objectif

•

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 8 : Améliorer et diversifier les services à la petite enfance et à l'enfance

- Amélioration du service de garderie et réduction du volume sonore au restaurant scolaire ●
- Pause de claustras en 2011
- Étudier la mise en place d'un pédibus ●
- Installation dans l'équipement structurant de l'espace jeux Batifol ●
- Intégré dans le programme "Maison des jeunes et de la vie locale"
- Participation à la réflexion sur la création d'une structure privée de crèche d'entreprise à l'échelle communautaire ●
- Demande non réactualisée de la part des entreprises + manque de locaux
- Travail sur l'extension de l'école maternelle ●

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 9 : Créer une maison médicale

- Être incitateur du projet et participer à la réflexion dans un cadre communautaire – participation active aux réunions de travail ●

- *Maison médicale (permis de construire accordé pour une ouverture prévue en 2015 / Cf Brécilien n° 20)*

Accueillir les populations tout en préservant les identités locales

Action 10 : Mieux prévenir les comportements à risques

- S'appuyer sur l'étude réalisée (Jeudevi) ●
- *Diagnostic présenté en mai 2010*
- Sensibiliser et alerter la population sur les comportements à risques et utiliser l'équipement structurant pour organiser des conférences/débats, en partenariat avec le collège ●

Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Action 11 : Favoriser les échanges entre agriculteurs et les autres habitants et parfaire l'aménagement de l'espace agricole dans une optique environnementale

- Organiser une **réunion d'information annuelle** agriculteurs-municipalité

Une réunion en 2012 pour expliquer et coordonner l'action des agriculteurs et des services techniques

- Inviter les agriculteurs au groupe de travail chargé de réaliser l'**inventaire des ZH** (réalisé)

- Favoriser la **rencontre agriculteurs-habitants** (visites, démonstrations, etc.)

- Accompagner la structuration de la **filière bois-énergie** et participer à **Breiz Bocage**

- *Chaufferie bois écoles + Réunion de présentation Breizh Bocage en mars 2012*

- Organiser une réunion avec le SMBPR sur la préservation et la reconstitution du maillage bocager en **lien avec le PLU**

- Communiquer sur des initiatives telles que **l'intervention de la CCJA** auprès des écoles de Plélan

- *Plélan-mag Mai juin 2010*

Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Action 12 : Développer une production alimentaire biologique et de proximité

- Promouvoir par la communication toute association en lien avec les circuits courts ●
 - *Panier BEV (Plélan mag mars/ avril 2010)*
- Accompagner la création de circuits courts de maraîchage (inventaire des terres, inscription au PLU, mobilisation des agriculteurs, rédaction d'un cahier des charges, augmentation de la part de produits locaux et biologiques dans la restauration scolaire) ● ●
 - *Réserve au PLU*
 - *Un porteur de Projet (Terre de Lien) qui s'est retiré*
 - *Inscription au cahier des charges du Restaurant municipal (circuits courts + Bio)*

Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Action 13 : Favoriser la biodiversité

- Réaliser l'inventaire des zones humides et les inscrire dans le PLU ●
- Classer les espaces naturels en zone N dans le PLU ●
- Protéger le maillage bocager ●

Cultiver et produire tout en protégeant l'environnement

Action 14 : Mieux valoriser les déchets

- Pour le restaurant scolaire, étudier la mise en place d'un service des aliments non consommés ●
- Valoriser les produits de taille et d'élagage des services techniques en broyat avec le matériel de la CCB ●
 - Une fois par an, en février. (Broyat réutilisé en paillage)
- Développer le compostage avec les agriculteurs ●

Développer une économie qui offre des emplois locaux

Action 15 : Mieux accompagner les personnes en insertion professionnelle

- Etablir un lien entre les chercheurs d'emploi et les entreprises locales en collaborant avec le point accueil emploi et la Mission Locale ●
- Accueillir des personnes en recherche d'emploi pour du remplacement de personnel et de stagiaires pour des tâches ponctuelles ●
- Se rapprocher du Point Accueil Emploi et de la Communauté de Communes et permettre des rencontres entreprises/salariés ●

Développer une économie qui offre des emplois locaux

Action 16 : Développer l'économie locale et attirer les entreprises

- Organiser une réunion avec le notaire et les agences pour les informer de notre volonté d'acquérir des locaux commerciaux ●
 - Peu de porteurs de projets dans le contexte actuel
 - Quel budget ?
- Acquérir une cellule commerciale supplémentaire en centre ville (neuve ou existante) ●
 - Réflexion autour des stratégies d'acquisitions foncières
- Solliciter la communauté de communes pour réserver un atelier relais au télétravail ●
 - Evoqué mais sans suite

Développer une économie qui offre des emplois locaux

Action 17 : Créer des lieux d'échanges interprofessionnels

- Organiser des réunions thématiques en partenariat avec des structures extérieures pour renforcer l'information, les échanges entre professionnels et mettre en relation demandeurs d'emplois/entreprises ●
- Présentation des besoins en recrutement par les entreprises locales (cartographie de compétences) ●

Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action 18 : Veiller à l'équilibre du plan d'urbanisation

- Gérer le rythme d'accroissement démographique en rapport avec la capacité d'accueil des équipements : inscription du zonage 1 AU et 2 AU au PLU ●
- Etablir un bilan du foncier et inscrire dans le PADD la notion de nécessaire préservation des terres agricoles en limitant les futures zones à l'urbanisation ●
- Planifier un pôle commercial et de services au Sud-Ouest de la commune : inscription au PADD d'un programme mixte commerces/logements ●

Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action 19 : Protéger et valoriser le patrimoine bâti

- Répertorier tout le bâti à caractère patrimonial sur les sièges d'exploitation ●
- Réalisé dans le cadre du PLU
- Participer à la réflexion sur le lancement d'une OPAH : à inscrire dans le PLH avec la communauté de communes ●
- Veiller au caractère patrimonial du bâti dans le centre bourg et dans certains villages identifiés ●

Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action 20 : Densifier l'habitat

- Préconiser une **densité minimale** dans les nouveaux quartiers : 20 logements à l'hectare minimum dans le cadre du SCoT
- Acquérir des **terrains en centre-ville** pour augmenter la densité en privilégiant la négociation avec les propriétaires
- Négociation au cas par cas tout le long du mandat avec les propriétaires
- Favoriser l'implantation des **petits collectifs T2 et T3** en centre ville
- Optimiser les **espaces vacants** en centre ville
- Idée d'un référentiel foncier pour identifier les dents creuses non suivi d'effets
- Favoriser l'**habitat vertical** (droit au soleil)
- Respecter un **équilibre** entre les **espaces bâtis** et les **espaces verts**




Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action 21 : Créer des espaces verts

- Maintenir la vocation récréative, sportive du vélodrome et conservation du patrimoine local ●
 - City Stade / Réfection de la côte d'azur / animations (ADSCRIP/ carnaval/ manèges / saison des secrets / concours de palets
- Créer des pistes cyclables et liaisons vertes entre villages ●
- Mettre en place d'un groupe d'échanges de jardins, jardins familiaux à proximité du bourg ●
 - Vallée du Cast + Projet de jardins familiaux à l'est du lotissement Les Jardins
- Travailler sur l'aménagement et la valorisation de l'étang de Trégu (parcours sportif) ●

Favoriser un aménagement équilibré du territoire

Action 22 : Renforcer le commerce de proximité

- Maintenir et développer le partenariat UCAP-CCB et commune 
 - Réalisé quand l'UCAP était active
- Accompagner et porter une attention particulière aux **projets commerciaux** en centre ville 
- Enclencher la démarche réglementaire visant à l'application du **droit de préemption commercial** mais surtout interdisant le changement d'usage 
 - Trop de risque financiers pour la commune qui a 1 an pour retrouver un acquéreur
 - Droit de préemption urbain permet d'empêcher le chgt de destination d'un commerce

Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action 23 : Promouvoir une démarche environnementale dans l'habitat et les bâtiments communaux

- Intégrer la notion de **performance énergétique** dans le PLU
 - intégrer dans le PADD mais recommandé dans le PLU
- Sensibiliser les habitants
 - *Forum énergie octobre 2012*
 - *Article Plélan-Mag*
- Citer la **démarche HQE** dans le PADD du PLU
- Réaliser une démarche systématique de rénovation énergétique des **bâtiments communaux** et utiliser des **matériaux sains**
 - *Eglise / Restaurant scolaire / Ecole maternelle/ Centre Technique municipal*
- Promouvoir la **récupération d'eau pluviale** et la mettre en œuvre sur les bâtiments publics
 - 30 m² d'eau de pluie pour l'arrosage + balayeuse mécanique du marché
- Informer sur **le tri des déchets et le compostage** et le mettre en œuvre sur les bâtiments municipaux
 - *Formation avec le Smictom / oct. 2013*

Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action 24 : Développer les énergies renouvelables

- Intégration d'énergies renouvelables dans tous les projets de bâtiments communaux ●
- *Chaufferie bois (écoles + cinéma+ centre technique municipal)*
- Etudier l'installation de capteurs solaires photovoltaïques sur les toitures bien orientées des bâtiments communaux dans le cadre d'un projet d'investissement spécifique ●
- Etude de la création d'un petit réseau de chaleur bois entre les deux écoles publiques ●
- Accompagner les initiatives citoyennes autour de la production locale d'énergie ●
- Installer une pompe à chaleur ou du solaire thermique pour chauffer l'eau de la piscine ●

Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action 25 : Optimiser l'éclairage public

- Pose d'horloges astronomiques pour pouvoir programmer des horaires d'extinction et d'allumage

- *Extinction 23h la semaine / minuit le week end / allumage en fonction de la saison*

- Renouvellement progressif du parc de lanternes vétustes

- *3 lanternes de changées sur les 644 du parc*

- Imposer un éclairage performant avec extinction nocturne dans tous les nouveaux projets urbains

- *Hameau du Fief + Bouillote = travail de concertation avec les nouveaux lotisseurs*

Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action 26 : Mieux informer sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie

- Suivre les installations de panneaux photovoltaïques chez les particuliers

- 2010 : 207 m² (11 propriétaires)

- 2011 : 122 m² (7 propriétaires)

Tendance à la baisse d'installations de panneaux photovoltaïques chez les particuliers en 2012/ 2013

- Rendre possible l'information des citoyens sur la production annuelle des éoliennes


- *Plélan-Mag n° 19 & 20 (2012)*

- Etablir un bilan sur les travaux et économies réalisés sur les bâtiments publics rénovés après 1 ans ou 2 ans de fonctionnement

- *bilan partiel réalisé par le CEP du Pays de Brocéliande.*

Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action 27 : Favoriser les déplacements doux

- Développer et sécuriser les circulations piétons-cycles en identifiant au préalable les cheminements habituels des piétons, vélos... 

- *Diagnostic accessibilité voirie*

- *Priorité aux cheminements scolaires (rue de la Chèze, rue de la Forêt, rue de Montfort)*

- *Retraçage des passages piéton sur l'ensemble du bourg et création de surbaissés*

- Extension du marché et des zones piétonnes le dimanche 

- *Réalisé en 2009*

- Mise en place d'une signalétique inter-villages 

- Inscription dans le PLU d'éléments favorisant les déplacements doux 

- Veiller au respect de la signalétique et réfléchir à une action visant à la réduction des incivilités en milieu urbain 

- *article Plélan-mag Juillet août 2013*

- *radars pédagogiques rue de la Forêt + Gué de Plélan*

Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Action 28 : Favoriser les transports collectifs

- Inciter à la réalisation d'une **étude des besoins** de développement des transports dans un cadre communautaire ●
- Réalisation d'une **aire de covoiturage** ou extension de l'existante ●
- *Concertation en cours avec la CCB + le CG*
- Aménagement d'un **abribus** avenue de la Libération ●
- *Réalisé en 2012 + Rue du Vieux Bourg + 2 abris en campagne*

Faciliter l'accès à la culture, promouvoir le tourisme et l'identité du territoire

Action 29 : Favoriser la création d'hébergements non marchands

- Acquérir la labellisation Village Etape et valoriser ensuite ●
- Construire un partenariat avec l'Office de Tourisme ●
- Porter attention à la valorisation de l'Aire de Brocéliande ●

Faciliter l'accès à la culture, promouvoir le tourisme et l'identité du territoire

Action 30 : Valoriser le patrimoine local

- Réaliser des circuits touristiques autour de la notion de petit patrimoine ●
- Créer un dispositif signalétique pour valoriser les villages (type cartouche historique) ●
- Synthétiser les circuits touristiques dans des flyers disponibles dans les commerces de Plélan ●

Faciliter l'accès à la culture, promouvoir le tourisme et l'identité du territoire

Action 31 : Développer les actions culturelles

- Création d'un comité des fêtes ●

- Rapprochement auprès d'autres comités des fêtes (Boisgervilly - Paimpont - Sixt sur Aff)
- Sujet évoqué lors des rencontres inter-associations - Pas de volonté de s'investir des acteurs locaux -

- Des locaux à disposition des associations ●

- Volonté d'adapter à l'existant mais très contraint
- projet d'équipement structurant

- Réalisation d'un ouvrage historique et sur les lieux religieux à Plélan ●

- Modifier l'amplitude horaire d'ouverture de la médiathèque et pour l'accueil d'expos ●



Encourager la citoyenneté et la responsabilisation

Action 32 : Favoriser la rencontre, le débat et l'expression de la démocratie participative

- Communiquer, informer via les outils existants et par un afficheur électronique ●
- Réfléchir à la pertinence d'un site « réseau social » à l'échelle de la commune ●
- Prolonger la dynamique de commissions mixtes ●
- Assurer un suivi d'information de l'évolution de l'Agenda 21 ●

Encourager la citoyenneté et la responsabilisation

Action 33 : Dynamiser le tissu associatif

- Implanter un **panneau d'affichage** lumineux en centre bourg 
- Afficher sur le site internet de la commune un **planning** précis **des manifestations** 


Encourager la citoyenneté et la responsabilisation


Action 34 : Développer les échanges entre habitants


- Implanter des jardins familiaux parallèlement à des aménagements urbains ●
- Mise en place d'un projet d'équipement structurant ●
- Consolider et développer la journée du bénévolat ainsi que toutes les manifestations actuelles ●

Encourager la citoyenneté et la responsabilisation

Action 35 : Établir un suivi/évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 21

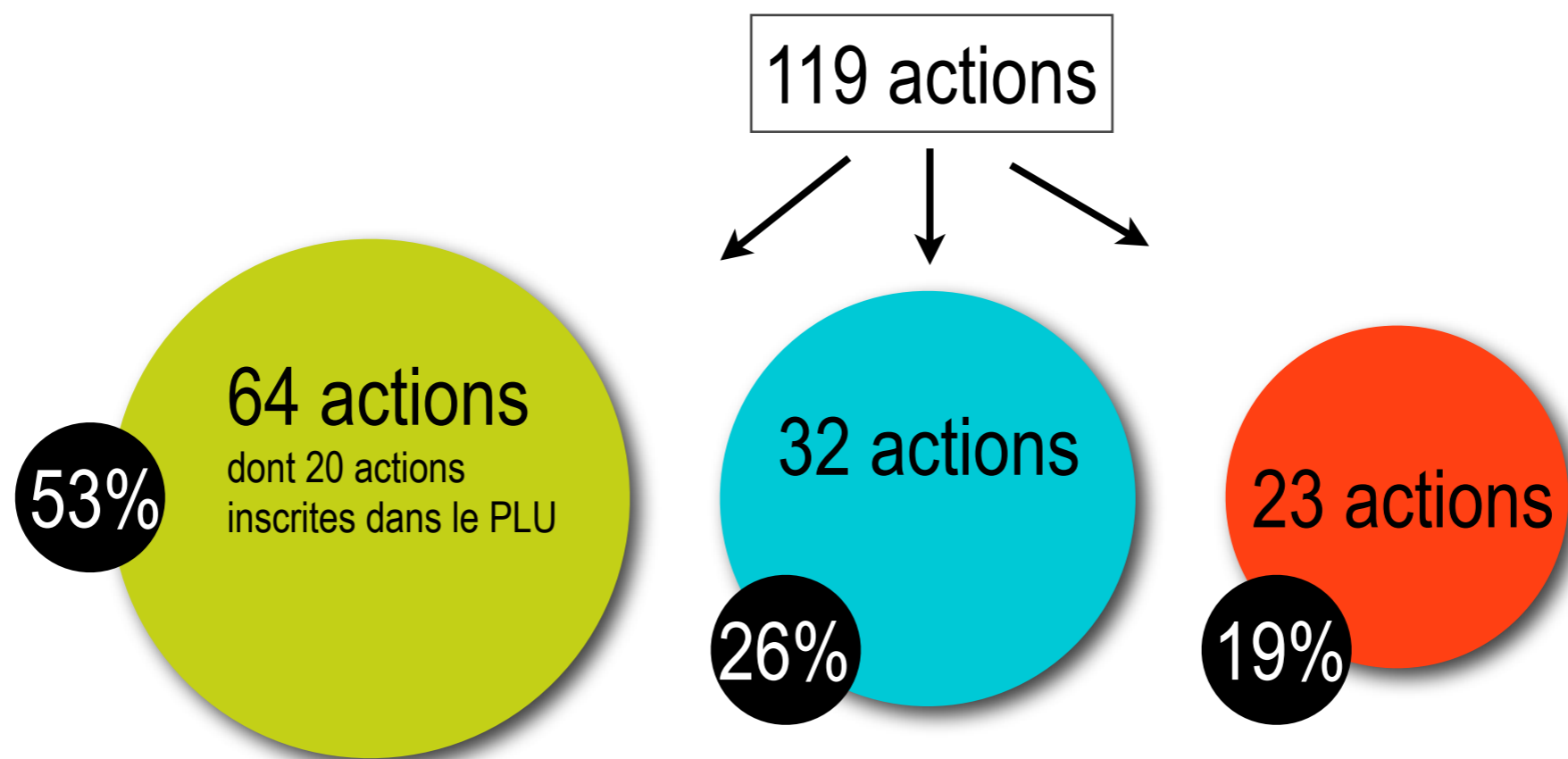
- Informer régulièrement sur l'avancement de l'Agenda 21 sur le site internet et/ou le Plélan Mag 
- Logo indentifiable sur les outils de communication
- Synthèse des actions menées sur le Plélan-mag de sept / oct 2012

- Organiser régulièrement un forum des citoyens 

- Réfléchir à la constitution d'une commission ouverte composée de personnes extérieures 



Actions réalisées, un peu, beaucoup, pas du tout....





Le ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
décerne la reconnaissance « **Agenda 21 local France** » à :

Commune de *Pléaux-le-Grand*

pour la période 2013-2016

Paris, le *19* *1* *D*écembre *2013*.....

Philippe Martin



AGENDA 21 LOCAL FRANCE - Novembre 2013



Merci

~~un peu~~, beaucoup, ~~pas du tout~~....

